

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LA SST

Mesdames et Messieurs les représentants des cantons membres,
Mesdames et Messieurs les invités,

Pour commencer, j'aimerais attirer votre attention sur les deux exposés d'aujourd'hui. Ceux-ci nous occuperont, et certainement vous aussi, dans les années à venir.

Nouveaux membres de la SST

Canton de Lucerne et canton de Zurich, soit désormais 16 cantons

Rapport sur le comité de la SST

Au cours de l'année écoulée, aucune modification n'est intervenue au sein du comité du SST, lequel a poursuivi ses échanges réguliers comme à l'accoutumée. La présidence du SST Romandie est assurée «par intérim» par M. Werner Möckli. Nous serions reconnaissants de pouvoir pourvoir cette vacance par un·e représentant·e cantonal·e, éventuellement dans le cadre d'une co-présidence.

Rapport sur les groupes de travail de la SST

Les groupes de travail se sont réunis lorsque cela était nécessaire et judicieux. En Suisse romande, nous avons abordé certains sujets spécifiques liés à l'eGVT au sein de petits groupes de travail avec des notaires, et les avons déjà mis en œuvre.

Avec un peu de retard, les offices des poursuites et des faillites de Berne sont enfin raccordés à l'eGVT. Nous tenons à remercier tout particulièrement les directions des offices de Berne. Des modèles d'intégration du registre foncier Justitia-Terravis ont également été examinés avec le canton de Bâle-Campagne (exposé et démonstration d'aujourd'hui).

Nous saurions bien entendu nous passer de votre expertise et de votre collaboration. Comme vous le verrez aujourd'hui, vous pouvez contribuer à façonner les processus, les formalités et bien d'autres aspects en lien avec le registre foncier!

Comme nous l'avons déjà mentionné l'année dernière, la charge de travail est raisonnable: 3 à 4 réunions par an au maximum.

Au nom du comité de la SST, nous vous souhaitons une bonne santé et vous remercions pour la collaboration constructive et fructueuse.

Walter Berli
Co-Président de la SST